

Date de dépôt: 10 octobre 2007

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Roger Deneys : Intervention policière contre les casseurs : les manifestants pacifistes sont-ils respectés ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 21 septembre 2007, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Dans une réponse adressée par messagerie électronique au collectif « Mères inquiètes » par le département des institutions, le 16 août dernier, (cf. ci-dessous) au sujet de la manifestation de soutien au squatt Rhino du 28 juillet 2007, il est écrit en conclusion que « Compte tenu de la présence, visible, de membres du « Black Block » dès le départ du cortège, le risque existait que cette manifestation finisse par dégénérer. Les parents qui n'en ont pas tenu compte et ont exposé leurs enfants en assumant l'entière responsabilité. »

Ayant participé au début de cette manifestation de la Place de Neuve à la Place Bel-Air, je n'ai – comme beaucoup d'autres participants venus pacifiquement avec leurs enfants – pas observé la présence de « Blacks Blocks » et n'ai observé aucun indice permettant de conclure que la manifestation finirait par dégénérer.

Mais, indépendamment de cela, le problème vient de la gestion des événements à proximité de l'hôtel California.

Il est en effet absolument normal et nécessaire que la police ne laisse pas commettre des déprédations et des actes de vandalisme par des casseurs qui abusent lâchement d'une manifestation pacifiste et une intervention musclée est absolument justifiée lorsque de tels actes sont commis.

Mais il est totalement inadmissible que les participants pacifistes, qui constituent la grande majorité des manifestants, soient pris en otage, voire subissent les conséquences indirectes de l'action de la police, comme si les actes de vandalisme étaient également de leur responsabilité.

De l'usage des sommations qui semble s'être fait de façon sommaire et peu claire à la conclusion assez désagréable de la réponse par courrier électronique du DI, en passant par la stratégie d'intervention à l'encontre des membres du mouvement identifié comme « Black Block » (s'ils sont identifiés dès le départ par la police, est-il logique et cohérent de ne pas intervenir avant que cela dégénère, d'autant plus qu'il semble que certains « Blacks Blocks » vont se changer rapidement dans les entrées des immeubles après avoir commis des déprédations ?), l'attitude de la police à l'égard des manifestants pacifistes semble dénuée de respect.

Le conseiller d'Etat peut-il nous donner des explications à ce sujet ?

– Annexe 1 : message adressé par courrier électronique par le département des institutions :

– Annexe 2 : description de l'intervention policière devant l'hôtel Carlton par une manifestante pacifiste située à l'arrière du cortège.

Annexe 1 : message électronique adressé par le DI au collectif des mères inquiètes

Madame,

Nous répondons à votre message électronique du 30 juillet 2007 relatif à l'usage de gaz lacrymogène par la police lors de la manifestation de soutien au squat Rhino du samedi 28 juillet 2007.

L'engagement de ces moyens a été rendu nécessaire pour stopper les casseurs infiltrés dans la manifestation, constitués de membres du « Black Block » décidés à en découdre avec les forces de l'ordre et à investir l'hôtel California.

Les produits lacrymogènes ont été lancés directement sur ces individus violents, qui se trouvaient en tête de la manifestation, mais, pour des raisons évidentes, ils ont pu incommoder d'autres personnes qui se trouvaient sur place.

Contrairement à ce que vous affirmez, le recours au gaz lacrymogène a été précédé de sommations faites à l'aide d'un porte-voix par la police, en ces termes : « Nous allons faire usage du gaz lacrymogène », suivis de « Spectateurs, retirez-vous ! ».

Compte tenu de la présence, visible, de membres du « Black Block » dès le départ du cortège, le risque existait que cette manifestation finisse par dégénérer. Les parents qui n'en ont pas tenu compte et ont exposé leurs enfants en assumant l'entière responsabilité.

Veillez croire, Madame, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Département des institutions

Annexe 2 : description par une manifestante pacifiste

Au départ de la manif, Place Neuve, je n'ai pas vu le groupe « Black Block », car j'étais plutôt vers la fin du cortège que j'ai suivi avec les familles, les gens poussant leur vélo, le camion servant la boisson était plus en avant.

A l'arrêt près du California, j'étais à l'angle de la rue Plantamour/Monthoux, soit à quelque 50 m de l'hôtel, semble-t-il. Il y avait plein de gens, enfants, femmes, jeunes et moins jeunes. Nous discussions tranquillement, attendant de repartir pour la suite de la manif. Tout d'un coup, quelqu'un dit qu'il y avait le feu un peu en avant près de l'hôtel, que peut-être des gens avaient mis le feu aux poubelles, je me suis avancée vers l'angle, côté lac, et j'ai vu de la fumée. Corinne demandait calmement aux manifestants de reculer, de ne pas chercher la confrontation, de se regrouper sur le quai et de prendre la suite du circuit. Les gens ont commencé à reculer, le tracteur + le char manoeuvraient aussi vers l'arrière pour ensuite prendre Monthoux direction quai, puis tout à coup une bombe lacrymogène est tombée à 3-4 m de moi. Je me suis reculée précipitamment, fâchée, car il y avait plein de familles. Puis, j'ai vu les policiers en noir. Cela s'est passé très vite, nous avons reculé pour prendre la rue Alfred-Vincent. Les gens étaient ahuris et fâchés. En tout cas, je n'ai pas entendu les sommations, je n'ai pas entendu de cris. Il y avait trop de monde qui discutait.

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

L'intervention des forces de l'ordre, dans le cadre d'une manifestation comme à toute autre occasion, doit respecter le principe de proportionnalité.

S'agissant de la gestion des événements à proximité de l'hôtel California, le recours aux gaz lacrymogènes, précédé des sommations d'usage, a été rendu nécessaire par une montée en violence de membres du « Black Block », qui tentaient d'investir l'immeuble par la force et s'étaient mis à lancer des bouteilles incendiaires, ainsi que divers projectiles contre les forces de l'ordre, après avoir arraché les barrières du chantier de l'hôtel Richemont.

Les gaz lacrymogènes ne faisant pas de distinction entre les casseurs et les manifestants pacifiques, il était inévitable que ces derniers, s'ils étaient restés sur place pâtissent aussi du recours aux gaz lacrymogènes.

Cela est regrettable, mais inévitable en pareilles circonstances et il est totalement erroné d'y voir un manque de respect de la police à l'égard de manifestants pacifistes.

Les membres du « Black Block » avaient commencé à se changer peu après le départ du cortège et s'étaient fait les auteurs de nombreux tags tout au long du parcours entre le squat de l'Arquebuse et la rue de Plantamour, d'une durée d'environ 1h40. Les manifestants avaient donc eu largement le temps de se rendre compte de la présence de ces hôtes indésirables, dont le comportement pendant le cortège ne justifiait pas, sous l'angle de la proportionnalité, une intervention en force de la police, risquant de s'avérer prématurée et génératrice d'actes de violence pouvant et devant être évités.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Charles Beer